

**ABONNEMENTS**  
 LOT et Départ. limitr.  
 3 mois 6 mois 1 an  
 25 fr. 40 fr. 70 fr.  
 Autres départements  
 3 mois 6 mois 1 an  
 26 fr. 50 fr. 73 fr.

# Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mardi, Jeudi & Samedi

**TÉLÉPHONE 31**  
 Compte postal :  
**5399 TOULOUSE**  
 Les abonnements  
 se paient d'avance  
 Changement  
 d'adresse : 1 franc

**50<sup>c</sup>**  
**Administration**  
 CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS  
 Les annonces sont reçues au bureau du Journal

**Direction & Rédaction**  
 Directeur : A. COUESLANT  
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET  
 Paul GARNAL

**Publicité**  
 ANNONCES JUDICIAIRES 1 fr. 90  
 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) 3 fr. »  
 RÉCLAMES 3<sup>e</sup> page 4 fr. »  
 — 2<sup>e</sup> page ( — do — ) 6 fr. »

**50<sup>c</sup>**

## Que chacun s'y mette !

On a dit bien des choses sur ces attentats terroristes commis à Paris et sur leurs suites qui ne peuvent être que malheureuses pour tous. Pour les compatriotes enfermés comme otages, pour les innocents exécutés à la place des coupables, pour la population parisienne durement frappée par les mesures de répression que prennent les autorités d'occupation et, enfin, pour le pays entier dont le sort risque d'en être terriblement aggravé !

Les réactions que provoquent ces meurtres dans les rues de Paris auront été comme renouvelées par la nouvelle de plusieurs actes de sabotage commis, ces dernières semaines, sur des voies ferrées par des gens que recherchent les policiers et la justice. Pas plus que les autres, ces criminels n'ont pu être découverts, ce qui suffirait à démontrer qu'il s'agit de gaillards parfaitement organisés aussi bien pour commettre leurs méfaits que pour mettre à l'abri leurs précieuses personnes et continuer leur vilaine besogne.

Les citoyens de France ne doivent rester indifférents ni à ces actes d'agents provocateurs, ni à la propagande que des nigards ou des comploteurs moraux essaieront de faire à ce propos sur les thèmes fournis par l'abominable radio antifrançaise de Londres et de Moscou.

Il ne faut pas combattre seulement la méchanceté consciente d'elle-même et qui fait volontairement du mal, la perfidie soigneusement calculée. Celles-là sont criminelles et justiciables de la répression légale. Mais il y a aussi ceux qui se font les auxiliaires bénévoles de cette œuvre antifrançaise par incompréhension, par vanité ou par sottise. Des crédules, des naïfs, des bavards qu'on ne saurait soupçonner de mauvais sentiments. Mettons qu'ils soient seulement coupables par excès d'innocence. Mais les poisons naturels aussi sont « innocents » et cependant ils tuent !

Eh bien ! ceux-là doivent être combattus. Il ne saurait être question de les livrer au bourreau, ni de les vouer à la vindicte publique. Ils ne relèvent que d'une vigoureuse et calme contradiction. Mais il importe beaucoup de ne jamais laisser passer leurs propos sans en dénoncer la sottise et sans montrer qu'ils émanent ou d'une totale méconnaissance de notre réelle situation ou d'une véritable aberration mentale. Le dévergondage d'esprit engendre des désordres matériels et finit par provoquer dans la Cité de graves dégâts qui se paient cher. Ça aussi c'est un péché dont les bons citoyens ont pour devoir d'empêcher la propagation.

La politique et surtout la politique étrangère est affaire d'intelligence et de savoir. Qu'on leur accorde l'intelligence à ces incorrigibles paroleurs, — mais d'où tiennent-ils les sensationnelles, les étonnantes informations sur lesquelles ils échafaudent leurs projets sauteurs et leurs mirifiques plans ? Ils ont des renseignements extraordinaires, ils savent des choses qui leur permettent de prévoir et de prédire. Qu'ils disent où ils les ont appris et quels sont leurs répertoires.

Alors, on s'aperçoit vite, ou bien qu'ils ont tout imaginé suivant leurs désirs personnels et leurs préférences a priori, ou bien qu'il s'agit de ces « bobards », de ces nouvelles à sensation qui ont déjà passé par plusieurs bouches, se déformant et s'amplifiant en passant de l'une à l'autre.

C'est une disposition d'esprit naturelle au Français de chercher une explication à ce qu'il voit. Il est travaillé par ce qu'un moraliste contemporain appelait « l'horrible mania de la certitude ».

Donc, pendant que la justice se montre sévère envers les saboteurs volontaires de la solidarité française, faisons nous-mêmes la critique et la police des conversations, des discussions de café ou de place publique et que l'accord des bons citoyens fasse taire les pérorateurs et les sots.

Emile LAPORTE.

## Echos

**Le rude et bel effort de nos mineurs.**

Comme les paysans, nos mineurs méritent bien d'être cités à l'ordre de la nation. Grâce à leur rude effort, en dépit de aucun moment de travail difficiles, tant ce qui vivait peut-on dire, par le charbon, continue à vivre (industries, bateaux, trains) ; grâce à eux, les rigueurs du prochain hiver seront atténuées pour nos enfants et pour nous.

Les extractions de charbon en France ont dépassé, dans ces dernières semaines, les prévisions qui avaient été faites. La quantité produite a même excédé de 100.000 tonnes la moyenne de l'année 1938. Ajoutez que, si notre pays a perdu les charbons importés, il continue, toutefois, à recevoir 75.000 tonnes par mois de houille belge.

Ainsi, le déficit de nos importations de charbon sera-t-il moins sensible qu'on n'eût pu le craindre. Grâce en soient rendues à nos mineurs, dont le gouvernement, d'ailleurs, s'est plu à reconnaître et à récompenser le mérite.

**« Le même métier ».**  
 M. René Benjamin, de l'Académie Goncourt, a eu la faveur de voir le Maréchal « aux champs ». C'était à quelques kilomètres de Vichy, dans le jardin de « la maison saine » qu'il loua pour cet été et « où, chaque soir, il va rentrer dans le calme un esprit que trop de problèmes et

## INFORMATIONS

**Le statut des fonctionnaires**  
 La loi sur le statut des fonctionnaires qui vient d'être adoptée est un des éléments essentiels de la rénovation nationale.

Les textes qui concrétisent cette œuvre sont dus aux nombreuses délibérations du Conseil d'Etat. Ce statut a pour objet essentiel de restaurer trois notions trop souvent perdues de vue jusqu'en 1940 : 1° L'autorité de l'Etat (les chefs ne seront plus liés par des avis de commissions ou organes quelconques) ; 2° le licenciement pour insuffisance professionnelle est institué, accompagné de garanties de procédure et comportant une indemnité.

**Les conférences techniques franco-allemandes**

Le cycle des conférences techniques franco-allemandes a commencé mardi après-midi, à Lyon, sous la présidence de M. Lehideox, secrétaire d'Etat à la Production industrielle. On notait auprès de lui la présence de nombreuses personnalités et notamment de MM. Scheller, ministre de l'ambassade d'Allemagne à Paris, Angeli préfet régional ; Villiers, maire de Lyon ; Perrier, président de la foire de Lyon.

A cette séance d'ouverture, assistaient également plusieurs personnalités économiques françaises et allemandes, parmi lesquelles MM. Hossman, président du centre en France des organisations économiques allemandes, ainsi que des représentants de la Chambre de commerce de Lyon.

**Nouveaux dons pour le Secours National**

Parmi les dons récemment parvenus au Maréchal Pétain et destinés au Secours national figurent notamment les sommes suivantes provenant : de la Côte française des Somalis, 50.000 francs ; de Madagascar, 340.000 francs et 361.000 francs du 6<sup>e</sup> régiment étranger ; 50.000 francs d'une collecte entre les gradés et légionnaires du camp d'officiers prisonniers oflag 8 G ; 100.000 francs, produit également d'une collecte entre des gradés internés.

**Le marché noir**

Une affaire portant sur quatre tonnes et demie de tissus, a permis l'arrestation de cinq personnes, les nommés Alfred Martin, 32 ans, assureur ; Robert Garnier, 40 ans, représentant ; François Laurant, 52 ans, voyageur de commerce ; Fleury Bonnet, 47 ans, industriel, à qui appartenait la marchandise, et Pierre Lévy, 30 ans, négociant, tous domiciliés à Lyon. La marchandise saisi se trouvait cachée dans une localité éloignée de Lyon, à la Chapelle de Mardore, près de Thizy, dans le Rhône.

Bonnet, pris au piège par les inspecteurs qui se faisaient passer comme acheteurs, s'appretait à leur établir une facture fictive de 312.780 francs pour une facture réelle de 820.580 francs. Interrogés par M. Mézières, sous-chef de la sûreté, les cinq trafiquants ont été écroués.

Les mêmes policiers ont appréhendé également trois individus, dont un coquetier, spéculant sur la volaille. Ils seront poursuivis pour accaparement et hausse illicite. Une grosse quantité de dinde a été saisie.

D'autres trafiquants de tissus, de charbon et de légumes ont été également appréhendés et devront répondre de leurs actes devant la justice.

## Grains de Bon sens

### La fausse joie d'une vieille Lady

Sur le seuil de son cottage, cette vieille lady, depuis plus d'un an fait de la mélancolie. Elle a perdu sa bonne à tout faire ; celle du monde, moins qu'elle considérait comme telle. Une perle qui répondait au nom de France.

Mais qu'est-ce qu'une bonne ? tout faire pour cette vieille lady ? C'est, dévouée jusqu'à la mort, une servante à la vie dure.

Précisément, France n'a pas répondu jusqu'au bout à cette définition. Cette écorchée n'a pas voulu mourir pour sa maîtresse. Un jour de juin 1940, à Tours, abattue par une tâche au-dessus de ses forces, elle a rendu son tablier. Et la vieille lady, privée des services de France, n'arrive pas à se consoler.

Certes ! elle s'est arrangée pour punir la « lâcheuse ». Le châliement s'est appelée Mers-el-Kébir avant de s'appeler le Blocus. Mais, phénomène que la vieille lady ne s'explique pas, ni les coups ni la faim n'ont persuadé France de reprendre son service, bien au contraire.

**Le Soudan fournira de la viande à la France**

Le Soudan, pays d'élevage, fournissait avant cette guerre un chiffre important de bêtes sur pied (environ 70.000) aux colonies anglaises de Gold Coast et du Nigeria. Les circonstances ont entraîné l'arrêt de ces mouvements commerciaux, troublant ainsi fortement la situation économique de la colonie. Aussi vient-on de décider, après une sérieuse étude, la question d'exporter des viandes séchées vers la métropole. Dès maintenant des essais sont en cours à Nara, qui ont pour objet de déterminer les meilleurs procédés de conservation des viandes séchées et des graisses.

**Un premier tronçon du Transsaharien a été inauguré dimanche**

On manda de Casablanca que le premier tronçon du Transsaharien, dont la construction a été décidée par le gouvernement français pour relier la Méditerranée au Niger, a été inauguré dimanche.

Ce tronçon a une longueur de cent kilomètres environ.

**L'escroquerie communiste**

« La nation n'a peut-être pas tout à fait compris, dans son ensemble, l'escroquerie monumentale du communisme. Les communistes étaient bellicistes jusqu'à la veille du pacte germano-russe ; mais, aussitôt le pacte conclu, ils se sont mis en état de trahison et aujourd'hui, à la remorque des événements militaires, ils s'entourent à nouveau dans les plis du drapeau tricolore, ce qui constitue une ignoble escroquerie au sentiment patriotique. »

M. Pierre PUCHEU, Ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur

**Association nationale des parents des morts de la guerre 1939-1940**

Le maréchal Pétain a accepté de donner son haut patronage à l'Association nationale des parents des morts de la guerre 1939-1940 qui est présidée par M. Pierre Tailhanger, dont un fils est tombé au champ d'honneur.

## EN PEU DE MOTS...

— Les ruines d'un amphithéâtre romain ont été découvertes à Volterra, au cours de travaux de terrassement exécutés pour l'aménagement d'un stade.

— A la Chapelle-sur-Edre, près de Nantes, le feu avait éclaté dans des meules de foin et de paille, deux pompiers ont été carbonisés en combattant l'incendie.

— Le plus petit moteur du monde pèse 100 grammes et tourne à 6.500 tours-minute. Il a été vu dimanche au concours des bateaux miniatures aux Tuileries.

— Les hauts fonctionnaires de la défense civile mettent actuellement au point des plans d'évacuation de New-York dans les cas d'attaques aériennes.

## CHRONIQUE DU LOT

### Jeunesse du Quercy

Jeunes. — La délégation départementale de la Jeunesse vous avise que M. Lian a été nommé, en remplacement de M. Guegnier, délégué de la Jeunesse et commissaire au travail des Jeunes pour le Lot ; et que, d'autre part, M. Segret, assistant de la Jeunesse, demeure adjoint de M. Lian et continuera, avec lui, à vous accueillir au bureau de la délégation, qui reste ouvert, comme par le passé, 18, avenue de Toulouse à Cahors. Téléphone 542.

Ne manquez pas, la semaine prochaine, de prendre connaissance du premier appel que vous adressera M. Lian et qui paraîtra sous cette rubrique.

Mouvements. — Le secrétaire général de la Jeunesse a réorganisé les « Auberges de la Jeunesse » qui comprennent, maintenant, deux associations :

— « Les auberges françaises de la Jeunesse » chargées de la gestion des Auberges qui sont ouvertes à tous les Jeunes appartenant à un Mouvement ou aux « Camarades de la Route ».

— « Les Camarades de la Route » qui sont destinés à regrouper les anciens Aijistes et à réunir les Jeunes avides de vie au grand air et de saine camaraderie.

Pour tous renseignements concernant les « Camarades de la Route », s'adresser : à Jean-Roger Maury à Mercuès ou au responsable local de Cahors, 8, rue Daurade.

### SEMENCES D'ORGE ET D'AVOINE

Des Services Agricoles. — Les agriculteurs désirant se procurer des semences d'orge ou d'avoine sont invités à adresser une demande d'urgence à l'organisme stockeur auquel ils sont attachés.

Toute demande de semence doit être compensée intégralement par la fourniture d'une quantité égale de la même céréale.

Les agriculteurs ne pouvant fournir cette contre-partie devront, pour être inscrits, justifier qu'ils sont concessionnaires d'une exploitation abandonnée ou qu'ils remettent en culture une exploitation abandonnée.

### Le charbon pour gazogènes

Des allocations de grains d'anthracite pour gazogènes pourront être attribuées aux propriétaires de véhicules à gazogènes remplissant les conditions suivantes :

1<sup>o</sup> Etre propriétaire d'un véhicule automobile équipé pour la marche au gazogène à l'aide de grains d'anthracite, et reçu par le Service des Mines (en particulier gazogène Gohin-Pollenc).

2<sup>o</sup> Etre titulaire d'une licence pour l'obtention de laquelle le bénéficiaire ne s'est pas engagé à brûler la totalité de son combustible par ses propres moyens.

Les intéressés doivent présenter des demandes d'attribution indiquant les besoins mensuels.

Ces demandes qui mentionneront les nom, profession, adresse du demandeur, et des schémas, devront être adressées à M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (Service des carburants) à Cahors, avant le 5 octobre 1941.

### Pétition du jury du Lot

Lundi, à la session de la Cour d'assises du Lot, M. Antonin Boi, juré, a fait signer par ses collègues du jury, une pétition demandant le rétablissement du crucifix dans les prétoires.

Cette pétition a été remise à M. Simon, président de la Cour d'assises, pour être adressée au Garde des Sceaux.

### Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Association des Anciens élèves et amis de l'Ecole publique de Ceint-d'Eau (Lot). »

But : Sports et relations amicales entre les anciens élèves de l'Ecole publique.

Siège social : à l'école des garçons de Ceint-d'Eau, commune de Figeac (Lot).

### Enseignement supérieur

De l'« Officiel ». — Par arrêté en date du 23 septembre, M. Flottes, inspecteur d'académie, est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1941, maître de conférences de philologie à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes.

### POUR VOS PRISONNIERS

Que pouvez-vous leur envoyer ?

Il est permis de leur envoyer : Des denrées, y compris des boîtes métalliques de conserve (notamment, par exemple de la confiture, du beurre salé, du lait condensé (ces récipients doivent être hermétiquement clos) ;

Des sous-vêtements : chemises, chandails, chaussettes, caleçons, ceintures de flanelles ;

Des chaussures, galoches, sabots, espadrilles ou pantoufles ;

Du tabac, des cigarettes, cigares et pipes ;

Tous articles d'hygiène : brosses, savons, serviettes, etc. ;

Tous les jeux : cartes, tarots, échecs, dames, jacquet et en général les jeux dits « de sociétés ».

Les livres sont également autorisés sauf les ouvrages immoraux et tous ceux, bien entendu, qui ont une tendance politique ou autre hostile au régime allemand. (Visa D.S.P.G. 3.213).

### STOP AUX NOIX ET CERNEAUX

Monseigneur le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté dont voici les dispositions essentielles :

Article 1<sup>er</sup>. — Toutes transactions commerciales, achat, vente ou mise en vente, tout transport et toute circulation, portant sur les noix, les cerneaux et les tourteaux de noix, tant de la nouvelle récolte que des récoltes antérieures, sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

Article 2. — Sont également interdits provisoirement la cueillette, le gaulage et l'écalage des noix.

Article 3. — Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément aux lois.

### AGRICULTEURS ! CULTIVEZ LE COLZA

La S.N.C.F. a maintenant toute la graine de semence nécessaire. Hâtez-vous !

Votre famille a besoin d'huile de bouche, votre hôtel de tourteaux, le pays d'huile de graissage.

La S.N.C.F. qui, elle aussi, a besoin d'huile pour graisser ses wagons, peut vous aider à bénéficier des avantages que la loi garantit aux souscripteurs de contrats de culture, c'est-à-dire :

— Prix de base garanti double de celui du blé avec prime pour contrat de culture de 150 francs par quintal pour l'année en cours, soit au total actuellement 750 francs par quintal.

— Vous pourrez acheter, au prix de la taxe, 10 litres d'huile provenant de votre récolte par an et par personne vivant sous votre toit.

— Vous aurez priorité pour acheter, au prix de la taxe, la totalité du tourteau produit par votre récolte de colza, sans qu'il soit tenu compte de cette attribution dans les répartitions du Bureau National des aliments du bétail.

— Les huileries artisanales ou industrielles bénéficieront d'un droit de priorité pour le traitement de la moitié au moins des récoltes provenant de contrats de culture souscrits par leur intermédiaire.

Souscrivez des contrats de culture avec la S.N.C.F.

— soit directement, soit par l'intermédiaire de vos groupements ou coopératives agricoles ou des huileries artisanales ou industrielles de votre région.

La S.N.C.F. peut mettre immédiatement à votre disposition la semence de colza d'hiver dont vous aurez besoin pour vos emblavements.

Adressez-vous pour tous renseignements :

— soit localement aux inspecteurs commerciaux de la S.N.C.F. (par l'intermédiaire des gares) qui vous donneront immédiatement l'adresse du grainetier ou le nom de la gare S.N.C.F. ; la, sans avoir obtenu autre formalité, vous pourrez obtenir immédiatement livraison de la semence contre paiement de sa valeur au prix taxé.

### LE MARECHAL ET LES MAIRES

Au cours du triomphal voyage qu'il vient d'accomplir à Lyon et dans le Beaujolais, le chef de l'Etat a réuni les maires du département du Rhône et, dans une allocution improvisée, il a montré qu'il connaissait l'importance de leur tâche et en comprenait toutes les difficultés :

« Je n'ai jamais vu, a-t-il déclaré, autant de maires réunis dans une même salle et je suis heureux de vous voir tous assemblés ici autour de moi. Je sais que votre tâche est lourde et difficile. Chaque matin, moi-même, en voyant tous les papiers que j'ai à vous envoyer, je me demande comment ils peuvent tous parvenir jusque dans vos maires et j'imagine aisément la tâche qu'ils vous réservent. On va remédier à toutes les difficultés que vous avez pour débayer ce volumineux courrier en vous donnant des secrétaires de mairie. Ceux-ci seront formés par les préfets et vous trouverez dans leur concours de grandes facilités pour vous aider dans l'accomplissement de vos fonctions municipales. Je suis sûr que votre besoin s'en trouvera sérieusement allégé et vous permettra de consacrer davantage à la direction de vos communes. N'oubliez pas que l'esprit qui régit dans un village a une très grande importance. Il faut instruire la jeunesse dans les campagnes jusque dans les plus petits villages, car c'est la première cellule administrative et la « teinte » que l'on donne aux enfants dès le début de leur formation morale se perpétue pendant toute la vie. Il faut donc veiller à leur instruction et plus particulièrement à leur éducation ; cela constitue une chose capitale, essentielle et les maires et magistrats municipaux doivent s'en inspirer. »

### BACCALAURÉAT

**Lycée Gambetta**

Mathématiques élémentaires  
 Reçu définitivement : M. Parzinen.

Sont admissibles :  
 Milles Barat, Gagnayre, Glück, MM. Berrié, Calmon, Delanis, Delsol, Hirsch, Klein, Magné, Rouchayrolles, Sabrié.

Première A  
 Sont admissibles au Baccalauréat 1<sup>er</sup> A, les élèves du Lycée Gambetta : MM. Andral, Baron, Calmagnère, Course, Espiallé, Gayraud, Mazeyrac, Neuville, Ricros, Rolland, Rosignol, Vaisié, Vialla.

**Lycée Clément-Marot**  
 Reçu définitivement : Mlle Ginette Joucla.

Première A  
 Sont admissibles :  
 Milles Bouliant, Roques.

**Beau succès universitaire.**

Notre compatriote Martin Yves, baccalauréat du concours général avec un 1<sup>er</sup> prix de mathématiques en 1939 et en 1940, vient d'être définitivement reçu au concours de l'Ecole Normale supérieure avec le numéro 3 et à celui de l'Ecole Polytechnique avec le numéro 9.

Pour ce magnifique succès, nous lui adressons nos plus vives et nos plus sincères félicitations ainsi qu'à ses parents et à son grand-oncle, M. Barascou, receveur des Postes en retraite à Cahors.

### Au sujet de la mention « poste restante »

La délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés (secrétariat d'Etat aux communications, secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones) communique :

« Les hautes autorités allemandes viennent de faire connaître que toutes les cartes postales appelées à franchir la ligne de démarcation doivent porter, outre les nom et dénom de l'expéditeur et du destinataire, l'indication complète de leur domicile réel. »

« La mention « poste restante » n'est donc plus admise. »

« Le public est instamment prié, dans son propre intérêt, de se conformer strictement à ces dispositions. »

« Toute carte postale dont l'adresse de l'expéditeur ou du destinataire serait incomplète ou qui comporterait une indication de poste restante ne sera plus cheminée désormais. »

« La valeur des cartes irrégulières renvoyées aux expéditeurs ne sera pas remboursée. »





# CAHORS

Pour les permissionnaires

Le Directeur départemental du Ravitaillement général du Lot com-muniqué :

Le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement fait connaître ce qui suit : « On m'a signalé les difficultés que rencontrent les permissionnaires pour s'approvisionner en vin pendant la durée de leur permis-sion, lorsque la répartition de cette boisson est subordonnée à une im-matriculation des consommateurs chez un détaillant, en échange d'un coupon de la feuille de coupons se-mestriels.

« Afin d'aplanir ces difficultés, je vous prie de donner des instruc-tions pour que chaque fois que se rencontrera le cas sus-visé, la Mai-rie remette à tout permissionnaire, en échange de son titre de permis-sion, un certificat qui lui permettra de participer aux distributions de vin pendant la durée de son séjour dans la commune. »

## Les points de la carte textiles

Pour éviter toute erreur d'inter-prétation, le secrétariat d'Etat à la production industrielle tient à pré-ciser que les points de 1 à 30 de la carte provisoire d'articles de texti-les, délivrée en juillet dernier, ne cesseront d'être valables qu'à l'ex-piration d'un délai qui sera ulté-rieurement fixé.

En tout état de cause, ils pour-ront être utilisés au moins jusqu'au 31 décembre 1941.

En conséquence, il est recom-mandé aux consommateurs de classer leurs besoins, ces prochains mois, par ordre d'urgence.

## Les maraudeurs

Plusieurs propriétaires de la commune de Montcaumon ont porté plainte à la gendarmerie pour vols de légumes dont ils sont, trop sou-vent, victimes.

Depuis quelque temps, en effet, des maraudeurs pénètrent la nuit, dans les propriétés et râlent carottes, oignons, choux et fruits.

Dans la propriété de M. Barras, hôtelier, un lot de 40 kilos de haricots a été emporté.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie et on espère qu'avant peu les maraudeurs seront pincés.

## Tombé d'un échafaudage

M. Edouard Navarre, demeurant rue des Maures, travaillait à la construction d'un hangar, dans le chantier de la Société générale d'entreprises, route de Paris, lors-que, par suite d'un faux mouve-ment, il perdit l'équilibre, et tomba d'une hauteur de 3 mètres.

Dans la chute, il a reçu des con-tusions qui sont sans gravité, mais nécessiteront une incapacité de travail de 10 jours.

## Voluseu arrêtée

La dame R. A., 52 ans, rentière, faisant des provisions à l'épicerie Rolland, rue Nationale, s'est approp-rié un paquet de chocolat qu'elle a placé dans son sac et qu'elle... ou-blia de payer.

Conduite au Commissariat, pro-cès-verbal a été dressé et transmis au parquet.

## En coupant les osiers

Un vannier ambulancier, M. Vil-mart, coupait des osiers avec une serpe, sur les bords du Lot, près d'Arcambal, lorsque, par suite d'un faux mouvement, la serpe l'attein-gnit à la main.

La blessure, sans être grave, né-cessitera une incapacité de travail de plusieurs jours.

## Tombé d'un premier étage

M. Vialas Guillaume, 70 ans, ou-vrier agricole à Peyrolis (commune de Cahors), en rentrant du tabac est tombé de la hauteur d'un pre-mier étage.

Dans la chute, il a été blessé à la tête, au bras droit et à la cuisse droite.

## JEUNES GENS ! JEUNES FILLES !

Seul aujourd'hui un ENSEIGNEMENT PRATIQUE ET PROFESSIONNEL peut assurer votre avenir

90 années d'expérience consacrent l'enseignement donné par les COURS PIGIER

CAHORS, 12, Bd Gambetta FIGEAC, 1, place Champollion

## AVENIR CADURCIEN

Programme du concert de jeudi 2 octobre :

1. Salut lointain, (P.R.), Doring ;
2. Le bal de la Reine, valse de concert, Paradis ;
3. Le Châlet, air de basse, Adam, (soliste : M. Nègre) ;
4. Le Pays du sourire, fantaisie, Franz Lehár, Solistes : bugle M. Garrigou, Trompette, M. Moulhaya-rat, Trombone, M. Carles ;
5. Les Echos du Midi, Mosaïque, Kelsen ;
6. Le Brave, défilé avec tambours et clairons, Leroux.

De 21 à 22 heures, Allées Féné-lon.

## Naissance

Nous avons appris avec plaisir que M. Fréjaville, typographe à l'imprimerie du « Journal du Lot » vient d'être l'heureux papa d'une mignonne fillette, qui a été prénom-mée Christiane. C'est son 2<sup>e</sup> enfant.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

## Un beau coup de ligne

Un de nos plus sympathiques pé-cheurs, M. Estradel, a capturé di-manche, dans le bief de Regourd, une carpe de 15 livres, poids con-trôlé.

Cette belle pêche dont nous fai-sions compliment à M. Estradel, mérite d'être signalée car la magni-fique carpe, prise à la ligne, a mor-du au fromage.

## En sciant du bois

M. André Gauthier, maçonnet-naire aux Docks de l'Alimentation, en sciant du bois, s'est attrapé un doigt à la scie électrique.

12 jours d'incapacité de travail.

## BLES DE SEMENCE SELECTIONNES

Livrables immédiatement  
P. LAMBERT, à CAHORS  
T. 90. — Près Place Rousseau

## Un voleur est arrêté à la Cathédrale

Mardi matin, vers 6 h. 15, le poste de police était prévenu que des troncs de la Cathédrale avaient été pillés. L'agent Battali se ren-dit sur les lieux et ramena le vo-leur que le sacristain avait pu en-fermer dans la sacristie.

Il s'agit du nommé Marcel Fer-dinand, 21 ans, sans profession ni domicile fixe, originaire de Brive, déjà condamné à 6 mois de prison pour débauche de mineure, 1 an et 1 jour pour violation de domicile, vol et port d'arme prohibée.

Marcel était arrivé lundi de Tou-louse et en arrivant, s'était rendu à la Cathédrale, où il comptait opérer sans risque.

A l'aide d'une bougie, il brûla puis fractura trois troncs, mais fut surpris à temps.

Arrêté, il a été jugé à l'audience des flagrants délits, mardi soir, et condamné à 4 mois de prison.

## La cambriole

Mlle Hermine Fraysse, demeurant à Cahors, possède un immeu-ble à Concoets. Ces jours derniers, s'étant rendue à Concoets, elle eut le regret de constater que sa mai-son avait été visitée par des cam-brioleurs.

Un grand chaudron, une bassine des draps de lit, du linge avaient disparu.

Le montant des vols s'élevait à plusieurs milliers de francs.

Plainte a été portée et une en-quête est ouverte pour retrouver les cambrioleurs.

## Chronique des Théâtres

### THEATRE MUNICIPAL

Dimanche 5 octobre à 20 h. 45  
Les deux grandes vedettes de l'Opéra Comique, Germaine Le-comte et Pierre Fouchy dans *La Traviata*, d'après « La Dame aux Camélias ».

### ELEVEURS — NEGOCIANTS

Pour la fourniture de vos aliments Elevage et Engraisement sous contrats, demandez les produits MAQDA des Etablissements VIALARS.

Vendeur Grossiste régional : P. LAMBERT, à Cahors, T. 90  
Facilité de livraison à domicile  
Logement en sacs papier  
Renseignements sur demande

## Association des Alsaciens-Lorrains

Le comité fait savoir à tous ses compatriotes Alsaciens - Lorrains, qu'il se tiendra, dimanche 5 octo-bre 1941 à 14 h. 30 dans la salle du Conseil municipal à la mairie de Cahors, une réunion générale. Des communications importantes y se-ront faites, la présence de chacun est indispensable.

Le comité invite également tous les compatriotes des environs de Cahors à y participer. — Le comité.

## Brevet supérieur

Les épreuves écrites du brevet supérieur commenceront à l'Ecole primaire supérieure de Cahors le lundi 6 octobre à 7 h. 45.

L'épreuve écrite de mathéma-tiques aura lieu le mardi 7 octobre à 13 h. 30.

Les épreuves orales commencent pour la première et deuxième parties, le vendredi 10 octobre à 8 heures.

## JEUNES FILLES

si vous désirez apprendre la COUPE et COUTURE adressez-vous à des cours expérimentés

LES COURS PIGIER grâce à leur méthode brevetée, pratique, professionnelle sous la direction de professeurs diplômés

rapidement et sans frais assurement votre avenir dans cet art féminin

## Tribunal Correctionnel

Dans son audience dernière, le tribunal a rendu les jugements sui-vants :

**Vol de légumes :** La dame Marce-line Armand, cultivatrice à Pern est condamnée à 15 jours de prison avec sursis et le nommé Réseguier Charles, cultivateur à Pern, est relâché.

**Infraction au code de la route :** Pour infraction au code de la route, le sieur André Barbe, manoeuvre à Cahors, est condamné à 50 francs d'amende pour le refus et à 5 francs pour l'infraction.

**Restaurateur en défaut :** Mme Bessières, restauratrice, à St-Mandré, est condamnée à 16 francs d'amende pour défaut d'affichage du menu de la catégorie de son restaurant.

**Vols :** La nommée Marcelle Gro-tière, femme de ménage à Cahors est condamnée à 1 mois de prison. **Sans d'autorisation de circuler :** Sont condamnés à 16 fr. d'amende, MM. Elie Poujols, négociant à Castel-nau et Calassou, boulanger à Montcabrier.

**Vente de pain frais :** M. Deltail, boulanger à Vaylats, est condamné à 16 francs d'amende.

**Coups et blessures réciproques :** Les nommés Jean Audoubert et Dau-merie Jules, à Cahors sont poursui-vis pour coups et blessures volon-taires et réciproques. Le jugement est renvoyé à huitaine.

**Départ autorisation spéciale de circuler :** M. Mandras de Cahors, Mouche, marchand forain, sans do-micile fixe sont condamnés à 25 fr. d'amende, M. Michel, réparateur de machines agricoles, demeurant à Labastide-Marnhac, M. Roger Bes-sières, exploitant forestier à Marni-niac et Cournaud Robert, secrétaire de mairie, à Cornac, sont condam-nés à 16 fr. d'amende.

**Violences :** Le nommé Builles Etienne, employé à la S.N.C.F. à Cahors, est relâché.

**Achat direct à l'étable :** MM. Si-reyjols et Bessou, bouchers à Cas-telnaud-Montrastier, sont condamnés à 16 francs d'amende.

Dans une audience précédente, les affaires suivantes ont été jugées.

**Vols de récoltes :** Le nommé Al-legrini Faustino, maçon à Castel-nau est condamné à 2 mois de pris-on.

**Vols de légumes :** Le nommé Agnère Vincent, de Cahors est con-damné à 1 mois de prison et la da-moiselle Cournil, à 2 mois de prison avec sursis.

## Les maux de la quarantaine chez l'homme

La plupart des maux qui assaillent les hommes de 40 ans sont dus à une mauvaise circulation. C'est pourquoi nous leur recommandons les Gouttes Flore. Cette préparation végétale con-centrée agit en effet sur le sang, le cœur et les vaisseaux. Grâce aux Gouttes Flore, la circulation devient ré-gulière, les veines et les artères sont assouplies et tonifiées. Plus de vari-celles, de palpitations, de bourdon-nements d'oreilles. Ces gouttes bienfaisantes prolongent la jeunesse. 12 fr. 25 le flacon. Ttes Phies.

# Les Sports

## RUGBY

**Souillac à une belle équipe**  
Le premier match a opposé l'U.S. Souillac à la belle équipe de Figeac. Après une très belle partie-toute de jeu ouvert, Souillac triompha par 20 points, (6 essais, 1 but) à 10.

La ligne d'avants bien enlevée par Peyronnet du C.A. Brive fit un grand match. Augé, De Murel, Baup furent des meilleurs.

Dimanche 28 septembre l'U.S.S. recevait la célèbre équipe d'Excideuil. Voici le résultat : U.S. Souillac bat Avenir d'Excideuil par 28 points (8 essais 2 buts) à 8 (2 essais 1 but). Quoique privée de ses deux ailiers l'équipe est en net progrès sur le dimanche précédent. Un jeune de 16 ans qui débutait tint honorablement sa place. Bientôt les cham-pionnats et pour le premier match l'U.S.S. recevra l'U. St-Cyprien.

Dimanche prochain, les joueurs de l'U.S.S. vont disputer au stade de Brive un match amical au C.A. Briviste. Les rencontres enregistrées à l'U.S.S. ont rendu l'équipe bien supérieure à celle qui fut champion du Périgord agénais devant le stade Cadurcien.

Avec cette équipe l'U.S.S. peut de nouveau enlever la coupe du P.A.

## SPORT-BOULES

**Boule Cadurcienne**  
Réunion le jeudi 2 octobre, à 20 h. 45, café du Champ de Mars. Ordre du jour : Formation des équipes pour le concours du 5 octobre.

**Des hommes vivent en machant de la kola**  
Les nègres de l'Afrique Occidentale peuvent vivre plusieurs jours sans manger tout en accomplissant un travail pénible. Ils se soutiennent en machant des noix de kola. C'est cette même kola allée à d'autres principes reconstituants qui donne à la Quintonine, ses surprenantes propriétés. Grâce à Quintonine, vous vous sentirez plus vigoureux et l'effort vous paraîtra plus facile. 5 fr. 85 le flacon de Quintonine. Ttes Phies et Phie Or-liaac à Cahors.

## ARRONDISSEMENT DE CAHORS

**Cabrerets**  
Arrêté municipal. — Le maire de Cabrerets a pris un arrêté interdisant l'installation à moins de 500 mètres de l'agglomération du bourg de Cabrerets de tous établissements de repoussage et de concassage de charbon de bois. Les limites de l'agglomération sont fixées dans l'arrêté.

**Créols**  
Hymnée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de notre excellent compatriote M. Mols avec Mlle Henriette Bach de Larnagol.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

**Limogne**  
Collecte des laines. — La collecte des laines de la tonne 1941 aura lieu le samedi 6 octobre de 9 à 12 heures (heure légale) au centre de Limogne (sous la halle).

Les éleveurs sont autorisés à con-server une poison par membre de famille vivant sous le même toit.

Les bords de transport à la carde-rie ou à la filature de leur choix seront distribués aux producteurs le jour de la collecte.

Il est rappelé que ceux qui n'ap-porteraient pas la laine le jour in-diqué seraient tenus d'en faire l'ex-pédition à leurs frais aux magasins du chef de région à Bagnac. Il leur sera enlevé la laine.

**NE DÉCIDEZ RIEN CONCERNANT L'AVENIR DE VOS ENFANTS** sans consulter les COURS PIGIER

Enseignement pratique, profes-sionnel, donné par leçons indivi-duelles. Facilité de paiement. Placement gratuit des élèves.

Renseignements gratuits et inscriptions  
CAHORS, 12, Bd Gambetta FIGEAC, 1, place Champollion

**SAVON.** Contre vos tickets, exigez la poudre de savon « PONIX », fabriquée par les Savonneries de l'Ancre, L.-X. ROUARD, à Marseille votre savon habituel.

sera retenu sur le paiement tous les frais que cette opération peut en-trainer. Un bon de transport déli-vré par le chef de région sera né-cessaire.

## Montgeat

**Carnet noir.** — C'est avec peine que nous enregistrions une nouvel-le mort dans notre commune, qui depuis quelque temps est fort éprouvée.

Le décès, au village de Sirey, de Mme Madeleine Roux, âgée de 40 ans, a frappé toute notre popula-tion.

Les obsèques ont eu lieu à Mont-geat, le dimanche 28 septembre ; une assistance nombreuse et rec-ueilie suivait le cortège.

Nous adressons à toute la famille nos bien sincères condoléances.

## ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

**Concert spirituel.** — Les Petits chanteurs de la Manécanterie Saint-Sauveur donneront le dimanche 5 octobre à 20 h. 30, un concert spiri-tuel en l'église du Chapitre.

Le revirement d'Aurillac où la population l'a fait, dimanche tout le monde y est cordialement invité. Il est également offert aux « Amis des Petits Chanteurs » qui leur ont prêté un si généreux concours.

**Aux artisans de l'arrondissement de Figeac.** — La Chambre des Mé-tiers du Lot et l'Artisanat Familial informent les artisans de l'arron-dissement de Figeac, qu'une ma-nance se tiendra les jours de foire de Figeac, les 15 et derniers samedis de chaque mois, rue Emi-le-Zola, à Figeac, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Ils y trouveront un employé de la Chambre de Métiers accompagné d'un membre de cette compagnie, ou d'un membre du bureau de l'Arti-sanat Familial qui leur donneront tous renseignements utiles et qui se tiendront à leurs dispositions pour remplir questionnaires, ou pour toutes répartitions de matières premières.

La première permanence aura lieu le 15 octobre 1941.

**Retenue des Collèges de garçons et de filles de Figeac.** — Par déci-sion de M. le Recteur de l'Acadé-mie de Toulouse, la retenue des été-riés du Collège de garçons et du Col-lège de jeunes filles de Figeac est retardée de quelques jours.

La date exacte de la retenue sera portée à la connaissance du public par la voie de la presse.

**Dans la police municipale.** — Nous avons appris avec plaisir que M. André Malhes, âgé de 21 ans vient d'être nommé agent de police, en remplacement de M. Théron pas-sé dans la police mobile.

Enfant de Figeac, il est qualifié pour remplir les fonctions qui lui sont confiées.

Nous lui adressons nos plus sin-cères félicitations.

**Une mort subite.** — Vendredi matin, M. le commissaire de police a été avisé que le nommé Labarthe, facteur des Postes en retraite, n'avait pas été vu depuis quelques jours à son domicile, rue Emile-Zola. S'étant rendu sur les lieux, M. le commissaire ayant pénétré dans la chambre du susnommé s'est trouvé en présence de son cadavre.

M. le docteur Issaly appelé a fait les constatations d'usage et a conclu à une mort naturelle.

**Conséquences fâcheuses de l'automne**  
L'automne amène un certain nombre de réactions organiques : troubles de la circulation, migraines, vertiges et aussi congestion de la peau engendrant rougeurs, acné, eczéma. Contre ces maladies d'origine congestive et arthritique, nous recommandons la cure rafraichis-sante du matin de Sels Largin. Les Sels Largin composés de sels de magnésium et de manganèse, de sels alcalins et de sels de fruits valent 8 fr. 50. Ttes Phies.

## Lissac-et-Mourat

**Don américain.** — Le comité communal a sur sa demande, obtenu du Secours Américain 30 kilos de farine vitaminiée et quatre pull-over.

La farine a été répartie entre tous les enfants de la commune ap-partenant à la catégorie E et J1 et les linages aux enfants des familles les plus nécessiteuses.

## ARRONDISSEMENT DE GOURDON

### Martel

**Prochain mariage.** — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre jeune compatriote, M. Charles Goutouillat, et d'avoué avec Mlle Collette-Marie-Odile Ravier, domiciliée à Bellac (Haute-Vienne). Nos meilleurs vœux de bonheur.

### Souillac

**Terrain de jeux.** — Par décision du Conseil municipal M. Guim-beau, architecte, est chargé d'établir et de présenter un projet de terrain de jeux à la ville et d'en confier la surveillance à M. Guittard, ingé-nieur-voyer municipal.

**Société de chasse de Souillac.** — Dimanche 28 septembre et lundi 29, ont eu lieu les journées de chasse au profit des prisonniers de guerre. Grâce à l'intépidité des chasseurs, malgré le temps peu favorable, le tableau de chasse est assez satisfai-sant : 13 lapins et 1 lièvre. En raison du nombre élevé des prisonniers soit 88 dans la commune de Souillac, une nouvelle journée de chasse s'a-vère indispensable. La date de cette dernière sera annoncée par la voie des journaux et du tambour de ville. A tous ceux qui ont manifesté leur sympathie à l'égard des prisonniers, nous disons merci.

**Mariage.** — Mercredi dernier a eu lieu dans une stricte intimité le mariage de M. Elie Delpey et Mlle Marcelle Chassaing, institutrice. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

## CHEZ NOS VOISINS

### Moissac

**La journée nationale du raisin.** — La journée nationale du raisin de table a été célébrée, dimanche, à l'Uvarium de Moissac.

Les réceptions officielles furent suivies d'une fête régionaliste, au cours de laquelle chanteurs et dan-seurs quercynois firent applaudir « la danse de la Treille » et un bel ensemble d'œuvres folkloriques du terroir méridional.

### JEUNES GENS ! JEUNES FILLES !

Méditez ces lignes extraites de l'ouvrage « l'Enfant » du Docteur V. Pauchet (Olivier Edit.) :

« Quels sont au moins les résul-tats de la culture intellectuelle ?... Munis d'un Certificat, d'un Brevet, etc., à quoi ces jeunes « diplômés » sont-ils bons ? Quels résultats pratiques peuvent-ils re-tirer de leurs études ?

« Le diplôme mène à tout. « Oui, certes !... mais lorsque ces « diplômés » vont se présenter de- vant l'industriel, le Commer-çant, le fabricant, diplômé en « mais », la première question posée est celle-ci : « Avez-vous fait autre chose ? Avez-vous une autre corde à votre arc ? Que savez-vous faire de vos dix doigts ?

« Quelles sont vos aptitudes ? « Quels sont vos états de servi-cés ?

« La réponse est négative pres-que toujours. C'est ainsi que grossit chaque jour cette foule de « ratés, d'oisifs, de déclassés, de demi-utiles et souvent de nuisi-bles... »

« L'enseignement pratique, l'édu-cation totale et efficiente, voilà les deux méthodes qui engagent les élèves dans la voie de la Santé, du Bonheur, de la Moralité, du Rendement Economique, tant pour l'individu que pour la société. L'homme qui possède un « Mètre et le connaît bien ne sera jamais ni pauvre, ni malheureux, ni malhonnête ; il n'aura pas « peur de la vie, car il sera sûr de réussir. »

« Voilà pourquoi les Cours Pigier ont un enseignement essentiellement pratique et professionnel. « Jeunes gens... jeunes filles... ap-prenez donc un MÉTIER, et deman-dez aux Cours Pigier de Cahors (12, Bd Gambetta), ou de Figeac (1, place Champollion), de vous docu-menter sur les emplois d'avenir. »



qui ne risque rien n'a rien  
tentez donc  
votre chance  
à la  
**LOTÉRIE NATIONALE**

**PETITES ANNONCES**  
**ACHAT ET STOCKAGE** de blés et toutes céréales suivant lois et décrets. Paiement au comptant. Liens et Cordelottes ALFA pour tous usages. Engrais Humiques ALIMENTS COMPLETS DU BÉTAIL. VENTE EN GROS. P. LAMBERT, à Cahors. Tél. 90

**CULTIVEZ** des champignons dans une cave, couvrez de jar-din, vous gagnerez 15.000 fr. par an. Brochure explicative, 1 fr. timbre. D. G. Janot, à Mérignac (Hte-Vienne).

**A VENDRE**, vache prête à vé-ler, cause surmorte. S'adresser : Fournié Joseph à Bégous.

**RECHERCHE très bon ouvrier** forgeron agricole, serrurier, très urgent. S'adresser chez Feyt Pierre, 3, rue Rousseau, Cahors (Lot).

**A VENDRE** charrue vigneronne et binoise, état neuf. S'adresser chez Feyt Pierre, 3, rue Rousseau, Cahors.

**ON DEMANDE** femme de mé-nage, avec références pour une partie de la journée. S'adresser : Bureau du Journal.

**On demande un ouvrier menui-sier.** S'adresser chez M. Cubaynes, 14, rue Lastic.

**A VENDRE** : 1 lot de linge de table et objets divers. S'adresser : Bureau du Journal.

**ON DEMANDE** une apprentie ou débutante coiffeuse. S'adresser : Bureau du Journal.

**LIVRES CLASSIQUES** à vendre. Classes de Seconde et Troisième. S'adresser : Bureau du Journal.

**ETUDE de Maître L. DARNIS**  
Docteur en Droit  
Notaire à Saint-Céré (Lot)

Suivant acte reçu par Maître DARNIS, notaire à Saint-Céré, le vingt-deux septembre mil neuf cent quarante et un, enregistré à Saint-Céré le vingt-sept septembre mil neuf cent quarante et un, folio 18, numéro 100, par Monsieur le Rece-veur qui a perçu les droits, les époux Alfred VENELLE et Made-leine PRADEL, demeurant à Sou-lhol, commune de Saint-Céré, ont vendu à Monsieur Robert RUSCAS-SIE, négociant, demeurant à Gram-mat, le fonds de commerce de car-derie et filature qu'il exploitait au dit lieu de Souhol, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, la licen-ce d'exploitation, le matériel et les machines en dépendant.

Les oppositions seront reçues s'il y a lieu, dans les vingt jours au plus tard de la seconde insertion, au domicile élu par les parties, à Saint-Céré, en l'étude de Maître DARNIS, notaire.

Pour première insertion.  
L. DARNIS, Notaire.

## DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais  
par LOUIS D'ARVERS

No 9

— Si Madame Méchin a besoin d'un ami, dit-il, et je ne suis que trop convaincu qu'elle en aura besoin ce soir-même, je lui demanderai de me faire confiance et de permettre que je sois ce ami.

— Comme Kate hésitait le train ralentissait, elle arrivait au terme de son court voyage. Elle n'avait plus le temps de s'attarder à feindre de ne pas comprendre.

— Je crois vous avoir déjà vu avant aujourd'hui ? dit-elle d'un ton froid mais le cœur réchauffé en dépit de sa volonte.

— C'est très possible, en effet... et même probable.

— Vous étiez au tribunal ?

— Du premier au dernier jour de la session, oui madame.

— Vous me connaissez alors ? demanda-t-elle vivement, car le train entra en gare. Puis-je vous demander si vous êtes M.